



Edito

Crise

# Le gouvernement doit faire le choix des dépenses utiles



Nous ne sommes pas responsables de la crise du système capitaliste.

Les responsables, ce sont les gouvernements qui ont fait le choix de la libre circulation des capitaux et transformé l'économie en vaste casino.

Les richesses produites sont drainées vers les profits spéculatifs, à la bourse ou ailleurs, au détriment des besoins réels, de l'emploi et des services publics.

Nous refusons donc que le gouvernement réduise encore les moyens de l'Éducation nationale : suppression de 13 500 postes d'enseignants pour 2009.

**Investir dans l'éducation est une dépense utile pour nos enfants et pour le pays. C'est pourquoi nous nous mobilisons avec le collectif de Grigny - "Parents, Enseignants, Elus- pour défendre l'école publique" (voir page 5).**

D'autre part, le « plan de relance » annoncé par le Président de la République ne prévoit rien pour le pouvoir d'achat des salariés, des retraités, des familles.

Face à la forte hausse des prix, ce serait pourtant une mesure de justice sociale et efficace pour relancer l'économie.

Il n'y a rien non plus pour permettre aux collectivités locales de continuer d'investir alors qu'elles réalisent 73 % des investissements civils du pays. C'est dire leur rôle pour la croissance et l'emploi. Les banques devraient donc leur consentir des emprunts à des taux les plus bas possibles.

**Dans ce contexte, nous continuons d'agir pour que l'Etat soutienne mieux les efforts de Grigny, comme il s'y était d'ailleurs engagé.**

Le Parisien du 30 septembre avait rapporté certains propos de la Préfecture : « Grigny vit au dessus de ses moyens, la commune doit réduire ses dépenses ». Ces propos révélaient une grave ignorance des besoins des Grignois. Mais depuis que la crise a éclaté, ils sont même carrément « à côté de la plaque ! »

Le gouvernement devrait en effet, plus que jamais, choisir les dépenses utiles : progrès social et soutien financier aux communes qui en ont besoin, comme Grigny, pour continuer d'investir et mieux répondre aux besoins des habitants. La Municipalité vous propose une pétition qui sera adressée à Monsieur le Préfet. Elle a déjà rassemblé de nombreuses signatures. Continuons !

Claude VAZQUEZ

Maire de Grigny, Conseiller Général

Collectivités locales

## Leurs finances déjà asphyxiées vont devoir supporter les conséquences de la crise

**Si le projet du budget de l'Etat pour 2009 prévoit une aide financière pour les établissements bancaires, il ne prévoit rien en revanche pour les collectivités locales de plus en plus étranglées.**

LES DOTATIONS DE L'ETAT AUX COMMUNES ne devraient progresser que de 0,9 % environ alors que leurs dépenses sont évaluées par l'Association des Maires de France (AMF) à plus 3,4 % en moyenne.

La principale contribution de l'Etat aux communes (la Dotation Globale de Fonctionnement) est annoncée en net recul.

Le Fonds de Compensation de la TVA aux communes est lui aussi en danger. Ce remboursement ne prend en compte que la TVA sur les dépenses d'investissement et pas à 100 %. De plus il n'intervient que deux ans après.

Les conséquences de la crise (augmentation du chômage, des RMIstes et de la précarité) vont conduire les collectivités locales à dépenser plus pour la solidarité alors que les recettes sont en baisse.

Il faut aussi noter que l'Etat se désengage des financements sur les projets de renouvellement urbain (ANRU) qui concernent de nombreuses communes de banlieue dont Grigny.

Pour Grigny, les dépenses déjà comprimées au maximum ne peuvent plus être réduites. Malgré les efforts accomplis ces dernières années - hélas au détriment des services rendus - le manque de moyens pour le budget de fonctionnement s'accroît d'année en année. La campagne

réclamant au Préfet la mise en œuvre d'un véritable plan de redressement qui était prévu par l'Etat depuis 2000 (protocole d'accord du Grand Projet de Ville) doit s'accroître.

### Les budgets des départements sont eux aussi en grande difficulté

Les transferts de charges de l'Etat sur les départements (RMI, routes nationales, Allocation pour les personnes âgées dépendantes, personnels techniques des collèges...) ont des conséquences lourdes. L'Etat doit au Département de l'Essonne 90 millions d'euros de transferts non compensés.

A cela il faut ajouter le plafonnement de la Taxe Professionnelle imposé par le gouvernement. Pour le département de l'Essonne cela représente une perte de 20 millions d'euros en 2008.

Et, cerise sur le gâteau, les effets de la crise sur les droits de mutation dans l'immobilier. Pour l'Essonne on prévoit une baisse de recettes de l'ordre de 35 millions d'euros.

Dans ce contexte, les départements sont devant un problème insoutenable : soit réduire les services publics départementaux et les aides financières versées aux communes, soit augmenter fortement les impôts.

**INCROYABLE !**

**La préfecture déclare : « Grigny vit au dessus de ses moyens. La commune doit réduire ses dépenses ». (Le Parisien du 30 septembre 2008)**

**Municipalité, habitants, personnel communal répondent par une pétition au Préfet**

Monsieur le Préfet,

Des acteurs de notre vie locale (élus du Conseil Municipal, responsables d'associations, enseignants, syndicalistes, travailleurs sociaux, parents d'élèves délégués, agents communaux) et les habitants signataires s'adressent à vous :

Non Monsieur le Préfet, Grigny ne vit pas au dessus de ses moyens pas plus que ses habitants auxquels vous avez imposé, contre l'avis du Conseil Municipal, une augmentation de leur taxe d'habitation et de foncier bâti.

Non Monsieur le Préfet, Grigny ne peut plus réduire ses dépenses qui le sont déjà au maximum. Au contraire, il faudrait faire davantage pour mieux répondre aux besoins des habitants de toutes les générations.

L'Etat devait soutenir les efforts de Grigny mais l'engagement n'a pas été tenu. Nous exigeons qu'il le fasse aujourd'hui ! Si le Gouvernement est capable de mettre à disposition des banques 360 milliards d'euros, il doit être capable de répondre aux besoins des Grignois.

Le Conseil Municipal vous a fait des propositions, il faut en discuter. C'est notre exigence. Nous sommes tous concernés.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Signature : .....

Pétition à retourner en Mairie (Hôtel de Ville - Cabinet du Maire Route de Corbeil 91350 GRIGNY)

DES M

- Suppression annoncée de 13 (été supprimés en 2008).
- Suppression annoncée pour (RASED) intervenant auprès des
- Menace sur les petites sections « dins d'éveil » qui seraient payant
- Mise en place du Service Mini d'amende) à recruter des pers remplacer les enseignants en g tion du nombre d'enfants par er
- Menace de suppression des é enseignants seraient recrutés sans formation pédagogique sp